



# Rapport annuel 2016



**2\_5** Action Innocence

**6\_7** L'équipe

**8\_17** Comptes annuels 2016

**18\_19** Rapport de l'organe de révision

Action Innocence, fondée en 1999 par Valérie Wertheimer, est une organisation non gouvernementale (ONG) à but non lucratif, reconnue d'utilité publique par Arrêté du Conseil d'Etat du Canton de Genève. Ses ressources proviennent des cotisations versées par ses membres, des donations ainsi que des fonds collectés lors d'organisation d'évènements.

## **Structure**

## **MISSION**

Action Innocence lutte pour préserver la dignité et l'intégrité des enfants sur Internet

## Etat des lieux

Les enfants sont exposés aux écrans de plus en plus tôt et les jeunes utilisent les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) au quotidien.

Les enfants et les adolescents sont accompagnés et encadrés dans leur utilisation des TIC.

vision

PROMOUVOIR :

- UNE UTILISATION Saine ET MODÉRÉE DES ÉCRANS
- UNE PRATIQUE SÉCURISÉE, CITOYENNE ET RESPONSABLE DES TIC

**OBJECTIFS**

actions

Action Innocence agit sur le terrain par le biais d'actions ciblées, déployées selon 4 axes :

1. **Prévenir** par des interventions dans les écoles auprès des enfants et adolescents, mais également auprès de leurs parents.
2. **Former** les professionnels de l'éducation, de la santé et du social.
3. **Sensibiliser** l'ensemble de la population grâce à de grandes campagnes dans les médias.
4. **Lutter** contre la pédocriminalité sur Internet en étroite collaboration avec les services de police en Suisse et en Europe.

membres du

## membres du comité

### Présidente-Fondatrice

Valérie Wertheimer

depuis la création de l'Association

### Vice-Présidente

Catherine Leopold-Metzger

depuis le 14 juin 2012

### Secrétaire Générale

Carolina Campeas Talabardon

depuis le 14 juin 2012

### Trésorière

Monia El Fituri

depuis la création de l'Association

## Membres

**Cédric Anker**, depuis le 19 juin 2006

**Anne Callet**, depuis la création de l'Association

**Roger Giger**, depuis le 28 juin 2007

**Alexandre Monchâtre**, depuis le 14 juin 2011

## collaborateurs

Direction

**Tiziana Bellucci**, Directrice Générale

Département Administration

**Valérie Koffi**, Assistante de la Présidente – Responsable Administration

**Charlotte Bachet**, Réception et Secrétariat

Département Prévention et Formation

**Charlotte Bugnon**, Intervenante-agent de prévention

**Nathalie Ciccarelli-Schmidt**, Psychologue

**Magali Fischer**, Travailleuse sociale

**Ian Girardbille**, Intervenant-agent de prévention

**Elisabeth Luis**, Intervenante-agent de prévention

**Nathalie Roth**, Intervenante-agent de prévention

**Sara Robert-Charrue**, Travailleuse sociale

**Eric Fauchère**, Coordinateur spectacles d'intervention et prévention

**Antoine Le Roy**, Intervenant-agent de prévention (mandat externe)

Département Informatique et Technologies de Prévention

**Hervé Dubrit**, Responsable analyses et développements informatiques

**Patrice Cherubini**, Chargé de la communication en ligne

## BILAN AU 31 DECEMBRE 2016

(avec montants comparatifs 2015)

(exprimés en CHF)

	Annexe	2016	2015
<b>ACTIF</b>			
<b>ACTIF CIRCULANT :</b>			
Liquidités		<b>2'894'713</b>	<b>3'984'258</b>
Débiteurs divers et actifs transitoires	4	<b>324'351</b>	<b>426'322</b>
Total actif circulant		<b>3'219'064</b>	<b>4'410'580</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE :</b>			
Immobilisations financières, garantie de loyer		<b>12'965</b>	<b>12'964</b>
Immobilisations corporelles, net	5	<b>34'973</b>	<b>40'580</b>
Immobilisations incorporelles, net	6	<b>1</b>	<b>1</b>
Total actif immobilisé		<b>47'939</b>	<b>53'545</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3'267'003</b>	<b>4'464'125</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>FONDS ETRANGERS A COURT TERME :</b>			
Créanciers divers		<b>21'909</b>	<b>77'757</b>
Orphelinat Ninos de Cristo		<b>26'209</b>	<b>103'000</b>
Passifs transitoires		<b>55'475</b>	<b>51'381</b>
Total fonds étrangers à court terme		<b>103'593</b>	<b>232'138</b>
<b>CAPITAL DES FONDS :</b>	7		
Fonds - Campagne nationale		<b>51'579</b>	<b>51'579</b>
Fonds - «Si petits et déjà connectés»		<b>63'155</b>	<b>21'768</b>
Total capital des fonds		<b>114'734</b>	<b>73'347</b>
<b>CAPITAL DE L'ORGANISATION :</b>			
Résultat reporté		<b>3'048'676</b>	<b>4'158'640</b>
Total capital		<b>3'163'410</b>	<b>4'231'987</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3'267'003</b>	<b>4'464'125</b>

## COMPTE D'EXPLOITATION POUR LA PERIODE DU 1ER JANVIER 2016 AU 31 DECEMBRE 2016

(avec montants comparatifs 2015)

(exprimés en CHF)

	Annexe	2016	2015
<b>REVENUS PROJETS SPECIFIQUES</b>			
Revenus des dons liés à des projets spécifiques	3	<b>142'978</b>	<b>323'790</b>
<b>REVENUS PROJETS NON SPECIFIQUES</b>			
Revenus des dons		<b>190'359</b>	<b>132'044</b>
Revenus des cotisations des membres		<b>10'320</b>	<b>10'500</b>
Revenus des manifestations	10	<b>364'442</b>	<b>3'200'937</b>
Revenus des articles de prévention		-	<b>712</b>
Revenus des conférences et formations		<b>83'110</b>	<b>59'326</b>
Autres produits		<b>5'723</b>	<b>4'105</b>
Total des revenus		<b>796'932</b>	<b>3'731'414</b>
<b>CHARGES PROJETS SPECIFIQUES</b>			
Dépenses liées à des projets spécifiques	3/9	<b>(1'065'043)</b>	<b>(1'036'403)</b>
<b>CHARGES PROJETS NON SPECIFIQUES</b>			
Salaires et charges salariales	9	<b>(422'668)</b>	<b>(425'339)</b>
Frais généraux	8	<b>(129'762)</b>	<b>(154'038)</b>
Coût des activités d'information et prévention		<b>(19'934)</b>	<b>(138'345)</b>
Coût des manifestations	10	<b>(165'676)</b>	<b>(782'012)</b>
Infrastructure informatique		<b>(34'534)</b>	<b>(82'155)</b>
Amortissements	5	<b>(20'928)</b>	<b>(15'171)</b>
Total des charges		<b>(1'858'545)</b>	<b>(2'633'463)</b>
<b>Bénéfice/(perte) d'exploitation de l'exercice</b>		<b>(1'061'613)</b>	<b>1'097'951</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			
Produits financiers		<b>235</b>	<b>495</b>
Charges financières		<b>(7'199)</b>	<b>(37'400)</b>
Total résultat financier		<b>(6'964)</b>	<b>(36'905)</b>
<b>Bénéfice/(perte)</b>		<b>(1'068'577)</b>	<b>1'061'046</b>
<b>Changement dans les fonds affectés</b>			
Utilisation/(attribution) au fond Campagne Nationale	3	-	<b>4'769</b>
Utilisation/(attribution) au fond «Si petits et déjà connectés»	3	<b>(41'387)</b>	<b>(21'768)</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>(1'109'964)</b>	<b>1'044'047</b>
Résultat reporté, en début d'exercice		<b>4'158'640</b>	<b>3'114'593</b>
<b>Résultat reporté, en fin d'exercice</b>		<b>3'048'676</b>	<b>4'158'640</b>

## TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE DE L'EXERCICE ARRETE AU 31 DECEMBRE 2016

(avec montants comparatifs 2015)

(exprimés en CHF)

	Annexe	2016	2015
ACTIVITES DE FONCTIONNEMENT :			
Bénéfice/(perte) de l'exercice		(1'109'964)	1'044'047
Amortissements	5	20'928	15'171
Variation du fonds de roulement		(26'574)	(288'640)
Variation des fonds affectés	3	41'387	16'999
Total provenant des activités de fonctionnement		<u>(1'074'223)</u>	<u>787'577</u>
ACTIVITES D'INVESTISSEMENT :			
Acquisition de mobilier, matériel et logiciel		(15'321)	(36'904)
Garantie de loyer		(1)	(2'552)
Total provenant des activités d'investissement		<u>(15'322)</u>	<u>(39'456)</u>
Variation nette de trésorerie		(1'089'545)	748'121
TRESORERIE, au début de l'exercice		<u>3'984'258</u>	<u>3'236'137</u>
TRESORERIE, en fin d'exercice		<u>2'894'713</u>	<u>3'984'258</u>

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

(avec montants comparatifs 2015)

(exprimés en CHF)

### 1) GENERAL

L'Association Action Innocence a été constituée le 1er décembre 1999 à Genève. Elle a pour but de protéger l'enfance contre toute exploitation et violence sexuelle, notamment visuelle et écrite, et de contribuer à préserver la dignité et l'intégrité des enfants sur internet.

### 2) SOMMAIRES DES PRINCIPES COMPTABLES ADOPTES

a) **Général** - Les comptes annuels de l'Association sont préparés conformément aux principes du droit suisse (art. 957 à 962 CO) et les Swiss GAAP RPC, en particulier la Swiss GAAP RPC n°21 «Etablissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif». L'Association se conforme aux RPC fondamentales et à la RPC 21.

b) **Articles de prévention** - Tous les articles de prévention sont comptabilisés en charge dans l'exercice. Il n'est pas tenu de stock de marchandises compte tenu du fait que ces articles sont vendus ou offerts à titre de prévention.

c) **Immobilisations** - Les immobilisations sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition, déduction faite des amortissements commandés par les circonstances. Ces amortissements sont déterminés selon la méthode linéaire, calculés en fonction de la durée de vie prévisible des immobilisations aux taux suivants :

Mobilier et agencement :	20%
Matériel informatique :	33%
Logiciel :	33%
Immobilisations incorporelles :	20%

d) **Revenus des dons liés à des projets spécifiques** - Il s'agit de fonds reçus ou à recevoir, qui sont attribués à des projets spécifiques en accord avec les donateurs.

En fin d'année, si ces fonds n'ont pas été utilisés en totalité, la différence est reconnue au passif comme fonds attribués (capital de fonds). Si les dépenses sont supérieures aux fonds reçus, celles-ci sont financées par les fonds libres.

### 3) REVENUS DES DONNS ET DEPENSES LIES A DES PROJETS SPECIFIQUES

La composition des revenus des dons liés à des projets spécifiques et leur utilisation en cours d'année est décrite dans les tableaux I et II annexés aux comptes annuels.

**4) DEBITEURS DIVERS ET ACTIFS TRANSITOIRES**

(exprimés en CHF)

	2016	2015
Frais payés d'avance	171'978	145'707
Produits à recevoir	103'140	251'734
Autres	49'233	28'881
<b>Total</b>	<b>324'351</b>	<b>426'322</b>

**5) IMMOBILISATIONS CORPORELLES, NET**

Mobilier et agencement	178'257	164'578
Matériel informatique	163'872	162'230
Logiciel	274'080	274'080
<b>Total</b>	<b>616'209</b>	<b>600'888</b>

Amortissements cumulés	(581'236)	(560'308)
<b>Total, net</b>	<b>34'973</b>	<b>40'580</b>

**6) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, NET**

Coût d'acquisition	44'401	44'401
Amortissements cumulés	(44'400)	(44'400)
<b>Total, net</b>	<b>1</b>	<b>1</b>

**7) FONDS ATTRIBUES**

Fonds - Campagne nationale	51'579	51'579
Fonds - «Si petits et déjà connectés»	63'155	21'768
<b>Total</b>	<b>114'734</b>	<b>73'347</b>

Sous la nomination «Campagne nationale» ont été regroupés tous les projets menés par l'Association afin de développer ses activités à l'échelon national (projet anciennement intitulé projet Suisse Alémanique).

**8) FRAIS GENERAUX**

(exprimés en CHF)

Les frais généraux se décomposent de la manière suivante :	2016	2015
Fournitures et matériel de bureau	6'329	7'142
Loyer	77'323	83'014
Entretien et réparations	29'191	33'953
Assurances	1'542	1'542
Honoraires professionnels	73'638	52'963
Frais de port et télécommunications	6'560	9'666
Dons, cotisations et abonnements	5'649	13'636
Impôts et taxes	-	8'639
<b>Total</b>	<b>200'232</b>	<b>210'555</b>
Attribution des frais généraux aux projets spécifiques	(70'470)	(56'517)
<b>Total</b>	<b>129'762</b>	<b>154'038</b>

**9) SALAIRES ET CHARGES SALARIALES**

Les charges salariales et autres frais de personnel pour l'année 2016 représentent un montant total de CHF 1'230'196 (2015 - CHF 1'322'569). Une partie de ces charges sont reclassées en fin d'année en dépenses pour les projets spécifiques, selon des clés de répartition convenues avec les donateurs, ou en fonction du temps passé pour le projet.

Les montants reclassés en dépenses projets spécifiques sont les suivants :	2016	2015
Reclassification en projet Prévention	756'804	852'945
Reclassification en projet Campagne Nationale	-	2'095
Reclassification en projet APF	32'590	37'048
Reclassification en projet (Cyber)harcèlement	5'662	937
Reclassification en projet E-Conférence	9'961	3'433
Reclassification en projet «Si petits et déjà connectés»	2'511	772
<b>Total</b>	<b>807'528</b>	<b>897'230</b>



### 10) MANIFESTATIONS

Les manifestations organisées par l'Association comprennent principalement une soirée de Gala, organisée chaque 2 ans, la dernière ayant eu lieu le 12 mai 2015, ainsi qu'un dîner de soutien, le «Men's Lunch» et une soirée de Noël organisés chaque année à Genève. Les revenus et les charges liés aux manifestations peuvent donc subir de fortes fluctuations selon les années.

### 11) IMPOTS

L'Association est exonérée de l'impôt fédéral direct sur le revenu et des impôts cantonaux et communaux sur le revenu et la fortune. Cette exonération a été renouvelée pour une période de 10 ans à compter de l'exercice clos au 31 décembre 2010.

### 12) ENGAGEMENTS DE L'ASSOCIATION

	(exprimés en CHF)	
	2016	2015
<b>Loyer commercial</b>		
Engagement à 1 an	77'016	77'016
Engagement de 2 à 5 ans	22'950	33'150
Total	<u>99'966</u>	<u>110'166</u>
<b>Leasing</b>		
Engagement à 1 an	6'532	6'532
Engagement de 2 à 5 ans	5'443	11'975
Total	<u>11'975</u>	<u>18'507</u>

Les autres engagements de l'Association, principalement des contrats de maintenance, nettoyage, licences, à mentionner et qui sont dénonçables dans les douze mois qui suivent la date du bilan se montent à CHF 42'925 (2015 - CHF 41'309).

### 13) DETTES ENVERS DES INSTITUTIONS DE PREVOYANCE

Au 31 décembre 2016, aucun solde n'est dû à l'institution de prévoyance, à titre de primes pour l'année 2016 (2015 - idem).

### 14) COMITE ET COMITE DIRECTEUR

L'Association est administrée par un Comité composé de six membres au moins, élus par l'Assemblée générale.

Les membres du Comité et du Comité Directeur exercent leurs fonctions à titre bénévole et ne perçoivent aucune rémunération.

La durée des fonctions des membres du premier Comité est de cinq années et de trois années par la suite, chaque année s'étendant de l'intervalle séparant deux Assemblées générales ordinaires annuelles. Ils sont rééligibles.

### 15) PRESTATIONS A TITRE GRATUIT

Dans le cadre de sa nouvelle campagne de prévention, lancée en 2015 et poursuivie en 2016, Action Innocence a été soutenue, à titre gratuit, par les sociétés suivantes :

Havas Worldwide Genève :	Création de la campagne
Mediatonic SA :	Conception du plan médias

L'Association a également pu compter sur le soutien des nombreux médias qui ont relayé sur leurs différents supports les affiches, les annonces ou encore les spots.

### 16) EMPLOIS A PLEIN TEMPS

La moyenne annuelle des emplois à plein temps n'excède pas 50.

### 17) EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS APRES L'ETABLISSEMENT DES COMPTES ANNUELS

Aucun évènement important n'est à signaler.

ANNEXE I ET ANNEXE II

ANNEXE I

Tableau I : Fonds spécifiques reçus	D O N A T E U R S E N 2 0 1 6									D O N A T E U R S E N 2 0 1 5								
	DÉPT. PRÉVENTION	PROJET ANTI PEDOFILES	CAMPAGNE NATIONALE	PROJET (CYBER) HARCÈLEMENT	PROJET E-CONFÉRENCE	PROJET «SI PETITS ET DÉJÀ CONNECTÉS»	FRAIS GÉNÉRAUX	TOTAL		DÉPT. PRÉVENTION	PROJET ANTI PEDOFILES	CAMPAGNE NATIONALE	PROJET (CYBER) HARCÈLEMENT	PROJET E-CONFÉRENCE	PROJET «SI PETITS ET DÉJÀ CONNECTÉS»	FRAIS GÉNÉRAUX	TOTAL	
Accounting & Management Services SA							4'000	4'000							4'000	4'000		
Société désirant rester anonyme								-					30'000			30'000		
Commune de Collonge-Bellerive				1'000				1'000				1'000				1'000		
Deloitte SA							10'000	10'000							10'000	10'000		
Divers donateurs soirée de Noël					51'238			51'238						26'790		26'790		
Fondation souhaitant rester anonyme								-	250'000							250'000		
Kalex SA							16'740	16'740								-		
Ville de Genève						60'000		60'000	2'000							2'000		
<b>TOTAL</b>	-	-	-	1'000	51'238	60'000	30'740	142'978	252'000	-	-	1'000	30'000	26'790	14'000	323'790		

ANNEXE II

Tableau de variation du capital	F O N D S A F F E C T É S 2 0 1 6								FONDS LIBRES	F O N D S A F F E C T É S 2 0 1 5								FONDS LIBRES
	DÉPT. PRÉVENTION	PROJET ANTI PEDOFILES	CAMPAGNE NATIONALE	PROJET (CYBER) HARCÈLEMENT	PROJET E-CONFÉRENCE	PROJET «SI PETITS ET DÉJÀ CONNECTÉS»	FRAIS GÉNÉRAUX	TOTAL	TOTAL	DÉPT. PRÉVENTION	PROJET ANTI PEDOFILES	CAMPAGNE NATIONALE	PROJET (CYBER) HARCÈLEMENT	PROJET E-CONFÉRENCE	PROJET «SI PETITS ET DÉJÀ CONNECTÉS»	FRAIS GÉNÉRAUX	TOTAL	TOTAL
Fonds reçus	-	-	-	1'000	51'238	60'000	30'740	142'978		252'000	-	-	1'000	30'000	26'790	14'000	323'790	
Dépenses liées aux projets durant l'exercice	(904'399)	(48'004)	-	(10'085)	(53'202)	(18'613)	(30'740)	(1'065'043)		(926'419)	(51'750)	(4'769)	(3'537)	(30'906)	(5'022)	(14'000)	(1'036'403)	
Projets financés au moyen des fonds libres (Transferts)	904'399	48'004	-	9'085	1'964	-	-	963'452	(963'452)	674'419	51'750	-	2'537	906			729'612	(729'612)
(Perte)/bénéfice net(te) de l'exercice									(146'512)									1'773'659
Augmentation (Diminution) des fonds	-	-	-	-	-	41'387	-	41'387	(1'109'964)	-	-	(4'769)	-	-	21'768	-	16'999	1'044'047
Capital, début de l'exercice	-	-	51'579	-	-	21'768	-	73'347	4'158'640	-	-	56'348	-	-	-	-	56'348	3'114'593
Capital, fin de l'exercice	-	-	51'579	-	-	63'155	-	114'734	3'048'676	-	-	51'579	-	-	21'768	-	73'347	4'158'640

## Rapport de l'organe de révision

A l'Assemblée générale des membres de  
**Action Innocence**, Genève

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'association Action Innocence, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de flux de trésorerie, l'annexe et les tableaux des fonds spécifiques reçus et de variation du capital pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016. Conformément à la Swiss GAAP RPC 21, les indications dans le rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle de l'organe de révision.

#### Responsabilité du Comité d'Association

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément à la Swiss GAAP RPC 21 et aux RPC fondamentales, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Comité de l'Association. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Comité de l'Association est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer

une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

#### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2016 donnent une image fidèle de la situation financière ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie conformément à la Swiss GAAP RPC 21, aux RPC fondamentales et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

#### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 69b CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance. Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Comité de l'Association.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

#### Deloitte SA



Karine Szegedi Pingoud  
Expert-Réviseur agréé  
Réviseur responsable



Aurélie Darrigade  
Expert-Réviseur agréé

Genève, le 4 mai 2017

## Ressources et liens utiles :

**[www.actioninnocence.org](http://www.actioninnocence.org)**

Présentation de l'Association et de ses activités

**[www.filtr.info](http://www.filtr.info)**

Plateforme dédiée aux parents, informations et conseils pratiques

**[www.surferprudent.org](http://www.surferprudent.org)**

Site de prévention à l'intention des adolescents et de leur entourage

**[www.netcity.org](http://www.netcity.org)**

Jeu interactif qui permet aux 9-12 ans d'apprendre à se protéger  
des dangers d'Internet, tout en s'amusant